



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

PEAGE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, qui ont eu lieu depuis 2014, pour entendre leurs questions, échanger sur leur cadre de vie et évoquer les projets en cours ou à venir.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Péage s'est déroulé le **mardi 1<sup>er</sup> février 2022**. 24 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et des membres du conseil municipal : Jean-Luc Petitclerc, Bernard Dupré, Elisabeth Debeunne, Pierre Despres, Laurence Kahn et Thierry Vermorel.

## Introduction du Maire

Les documents relatifs au Plan de Prévention des Risques Naturels sont consultables sur le site internet de la ville dans la rubrique « Pratique » puis « Urbanisme / Risques majeurs-PPRN ».

Suite à une chute de blocs, le chemin de Chantemerle a dû être fermé. Sa réouverture a eu lieu début mars après des travaux de réfection de la chaussée par la Métropole.

La commune est engagée dans le Schéma Directeur d'Aménagement Lumières de la Métro qui préconise, entre autres, de mettre en place l'extinction nocturne au cœur de la nuit. Une expérimentation d'un an a démarré au 1<sup>er</sup> mars sur le secteur des Coteaux. Les objectifs sont de concilier sécurité, visibilité du ciel étoilé, protection de la biodiversité et économies d'énergies.

## Travaux

La déconstruction des bâtiments sur le site du Cadran Solaire est terminée. Des travaux sur les réseaux sont en cours. La résidence universitaire du Crous sera le premier bâtiment construit. Plus d'informations sur le site internet de la ville rubrique « Participative » « Les projets métropolitains ».

L'immeuble du Rachais au 115 Grande rue fait l'objet de grands travaux de rénovation, de mise en sécurité et d'isolation (10 millions d'euros de budget).

Les travaux du carrefour des Hôpitaux sont achevés. Ils ont permis notamment d'améliorer les parcours des cycles et d'installer une caméra de vidéo protection. Un hélicoptère a été créé sur le toit du nouveau bâtiment, ce qui pourrait peut-être réduire les nuisances sonores des hélicoptères.

La piste cyclable sur le quai Charpenay est fermée. La Métro a réalisé le diagnostic pour identifier les causes de l'affaissement du quai. Les études sont en cours et les travaux de consolidation de la voirie ne sont pas encore programmés.

La maison à l'intersection du chemin Fortuné Ferrini et du boulevard de la Chantourne est en cours de démolition. Le syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) va y construire en 2022 une station de pompage permettant de gérer les crues de l'Isère, évitant ainsi que l'eau de l'Isère remonte dans la Chantourne et dans le réseau des eaux pluviales.

Le chemin des Résistants est fermé en 2022 du fait de travaux de réfection des réseaux.

## Mobilités douces

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) travaille au déploiement d'un service de trottinettes en libre-service à compter de l'été 2022, sur 20 communes dont La Tronche, Meylan et Corenc. Elles

ont été déployées en test sur certains secteurs de la Métropole, avec succès. L'objectif est de réduire l'usage des véhicules en proposant une nouvelle solution pour se déplacer. Des stations pourraient être installées dans le secteur du CHU notamment. Ces trottinettes seront bridées afin que leur vitesse ne dépasse pas 25 km/h et moins dans certaines rues. Elles doivent rouler sur la chaussée et non sur les trottoirs. L'une des instances de participation citoyenne va travailler sur la mobilité et ce sujet fait partie de ces missions.

## Route de Chartreuse

La commune travaille à améliorer la sécurité des piétons en bas de la Route de Chartreuse. Une réunion avec les riverains a eu lieu en janvier 2022. Il est prévu d'expérimenter pendant quelques mois un cheminement piéton élargi sur le côté droit de la route en montant, jusqu'au chemin du Grand Violet. La chaussée sera rétrécie, obligeant les voitures à ralentir. Une étude de la vitesse permettra de tester l'impact de ce dispositif. Deux poches de stationnement sont conservées. Des sondages vont avoir lieu pour étudier les réseaux en vue des travaux à venir pour la séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Ces travaux, portés par la Métropole, devraient démarrer à l'été 2022 pour une durée d'environ une année. Des aménagements définitifs de sécurité seront mis en place à l'issue de l'expérimentation et des travaux des réseaux. Des panneaux seront prévus afin de mieux indiquer que la route est en zone 30 dans ce secteur. Les habitants disent que les véhicules roulent vite et ils souhaitent des ralentisseurs. Les élus indiquent que la police procède régulièrement à des contrôles de vitesse.

La borne d'autostop au Péage ne fonctionne plus. L'emplacement ne correspond pas à l'usage actuel mais l'installer en bas de la route de Chartreuse n'est pas conforme aux règles de sécurité.

*Information postérieure à la réunion : Le radar pédagogique situé à la hauteur du 54 Grande Rue a relevé les vitesses suivantes sur la période du 11 mars au 11 avril 2022 : 74 % des véhicules roulent à moins de 40 km/h, 20,3 % roulent entre 40 et 50 km/h et 5,7% des véhicules roulent au-delà de 50 km/h.*

## Stationnements

Les riverains indiquent que les étudiants de Philippine Duchesne utilisent les stationnements en zone bleue toute la journée. L'objectif de la zone bleue est de permettre la rotation des véhicules devant l'école, les commerces et les services municipaux. Il sera demandé à la police municipale de renforcer les contrôles sur la durée des stationnements afin de réduire ces comportements. Les étudiants seraient également à l'origine de déchets dans le secteur. Certains habitants souhaitent l'installation d'une poubelle à l'entrée du Vieux Logis ainsi qu'à proximité de Philippine Duchesne. Le Maire rencontrera le directeur de l'établissement Philippine Duchesne et ce sera l'occasion de travailler avec lui sur les sujets du stationnement, des déchets, mais aussi de la végétalisation de la cour.

Certains riverains évoquent de rendre payantes les places de stationnement actuellement gratuites sur le haut du chemin de l'Agnelas. La commune examinera cette demande.

Le parking communal est utilisé en journée par les agents communaux sur un planning correspondant à leurs horaires de travail. Il est mis à disposition des riverains en soirée et le week-end.

## Divers

Les divers projets de construction de logements vont faire augmenter la population Tronchoise, avec une perspective de 8 000 habitants, d'ici cinq ou dix ans. La commune réalise des études prospectives afin de mesurer l'impact de cette hausse sur les écoles et les autres services publics. Des réunions d'information seront organisées pour présenter l'évolution de la commune en termes de bâtiments et de services municipaux.

Le bus 62 qui monte au col de Porte est victime de son succès, notamment le week-end (deux bus successifs pleins). Les élus relaieront la demande d'amélioration du service auprès du SMMAG.

La commune expérimente des bornes anti-moustiques sur trois sites-test. Cette action est complémentaire des actions de prévention pour lutter contre le moustique tigre : il faut bannir toute forme d'eaux stagnantes. Les agents de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) peuvent intervenir chez les particuliers (demande sur le site <https://www.eid-rhonealpes.com/> ou contact par le pôle technique communal au 04 76 63 77 21).

**Pour** toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

